



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

armée

Question écrite n° 86481

Texte de la question

M. Francis Saint-Léger attire l'attention de M. le ministre de la défense sur la présence française en Afghanistan. Il désire connaître les prochaines évolutions du dispositif français.

Texte de la réponse

Le dispositif militaire français engagé dans le cadre des opérations en Afghanistan se compose de près de 4 000 militaires des armées et de la gendarmerie. Il a notamment pour objectif de soutenir la montée en puissance des forces de sécurité afghanes qui demeure une priorité de la force internationale d'assistance à la sécurité, placée sous le commandement de l'organisation du traité de l'Atlantique Nord (OTAN). Après avoir transféré les responsabilités sécuritaires de la capitale aux autorités afghanes le 1er novembre 2009, la France concentre désormais son dispositif terrestre à l'est de Kaboul, dans la province de Kapisa et le district de Surobi. Elle développe dans cette zone un projet d'approche globale visant à aider les Afghans à prendre en compte leurs responsabilités. Elle y rassemble six équipes de liaison et de conseil (opérationnel mentoring and liaison teams - OMLT) au profit de la 3e brigade de l'armée nationale afghane et cinq équipes de gendarmes qui assurent une mission de conseil et d'accompagnement auprès de la police afghane. Par ailleurs, une soixantaine d'instructeurs français participent, dans la région de Kaboul, à la formation des militaires et policiers afghans. Au moyen de ces engagements, les forces de sécurité afghanes s'approprient les savoir-faire nécessaires au combat et gagnent progressivement en autonomie et en efficacité. Pour sa part, la composante aérienne de la force se répartit entre les secteurs de Kandahar, au sud du pays, et Douchanbé au Tadjikistan. Elle a pour mission d'apporter un soutien aux opérations de la coalition dans les domaines de l'appui des troupes au sol, du renseignement, du transport et du ravitaillement. Enfin, pour renforcer l'approche globale du conflit, la France déploie actuellement dans sa zone un pôle stabilité composé de 8 experts civils ayant vocation à mettre en oeuvre des projets de développement et de gouvernance. Ce dispositif conséquent, qui fait chaque jour la preuve de son efficacité, évoluera légèrement à court terme : une OMLT supplémentaire renforcera, d'ici octobre prochain, notre contingent actuel pour répondre à l'accroissement du nombre d'unités de l'armée afghane à encadrer et 103 nouveaux instructeurs seront envoyés à Kaboul avant cet hiver pour former le personnel afghan et accélérer l'autonomie de l'armée nationale. À plus long terme, la France transmettra les responsabilités sécuritaires de la province de Kapisa et du district de Surobi aux autorités afghanes, selon un calendrier qui sera arrêté en concertation avec ses alliés de l'OTAN. Cette phase de transition fera l'objet d'une modification plus importante de notre dispositif.

Données clés

Auteur : [M. Francis Saint-Léger](#)

Circonscription : Lozère (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 86481

Rubrique : Défense

Ministère interrogé : Défense
Ministère attributaire : Défense

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 17 août 2010, page 8982

Réponse publiée le : 12 octobre 2010, page 11153